



Paris, le 12 mars 2024

Education & Mérite

Pour lever les freins à l'accès aux études supérieures, CIC lance le Prêt Étudiants 0 % grâce au dividende sociétal

Dans une société où les diplômes déterminent trop souvent le destin des jeunes, les étudiants doivent souvent s'engager dans des études supérieures longues et coûteuses pour décrocher un emploi. Malgré les nombreuses aides qui existent, comme les bourses d'études, près de sept étudiants sur dix disposent d'un reste-à-vivre inférieur à 200 euros par mois¹.

Parce que CIC refuse que des jeunes soient contraints de choisir par défaut leurs études, d'y renoncer ou de les abandonner faute de moyens financiers, la banque lance le Prêt Étudiants² 0 %, sans intérêt ni frais de dossier. Ce coup de pouce pour les jeunes des classes moyennes et populaires³, correspondant à une aide équivalente à 1 932 euros par jeune pour un prêt de 21 000 euros sur 80 mois (dont 36 mois de franchise), est intégralement financé par le dividende sociétal.

« En tant qu'entreprise à mission, on ne peut accepter que l'enseignement supérieur soit inaccessible aux étudiants les moins fortunés. Parce que nous voulons libérer les ambitions des élèves méritants, nous leur proposons des solutions de financement adaptées à leurs moyens. Pour cette raison, le Prêt Étudiants 0 % s'inscrit dans notre volonté d'accompagner les jeunes, de les encourager à étudier et à réussir leurs études car l'éducation est un enjeu essentiel pour eux comme pour la démocratie. » déclare **Daniel Baal**, président de CIC.

« Fidèle à nos valeurs d'entrepreneuriat et d'exigence, le Prêt Étudiants 0 % est le prolongement des Mentions Bac CIC que nous offrons aux bacheliers ayant eu une mention pour leur permettre de financer sereinement leurs études. Au-delà des frais de scolarité souvent très élevés, les étudiants doivent faire face à des coûts substantiels comme le logement, l'alimentation, la culture ou les fournitures scolaires. Le Prêt Étudiants 0 %, rendu possible grâce au dividende sociétal, permet aux jeunes de financer leurs études dans de meilleures conditions. » ajoute **Claude Koestner**, directeur général délégué de CIC.

Un Prêt Étudiants 0 %, sans frais de dossier, pouvant aller jusqu'à 50 000 euros sur 10 ans

Pour promouvoir l'éducation et l'excellence, CIC distribuera du 11 mars au 31 décembre 2024 un **Prêt Étudiants 0 %**, dont les intérêts et les frais de dossier seront intégralement pris en charge par le dividende sociétal.

Sans frais pour l'étudiant, le Prêt Étudiants 0 % peut atteindre jusqu'à 50 000 euros pour une durée maximale de 10 ans (jusqu'à 5 ans de franchise). Disponible au sein des 1 700 agences du CIC, il est accessible aux jeunes de 18 à 27 ans qui veulent poursuivre des études supérieures et dont le quotient familial de leur foyer fiscal est inférieur à 29 000 euros (soit 80 % des ménages), sous réserve de disposer d'un package bancaire au moment de la souscription. Le financement est soumis à l'acceptation du dossier par la banque.

<u>Crédit de 21 000 euros sur 80 mois</u> dont 36 mois de franchise	Prêt Étudiants 0 % CIC	Prêt étudiant classique à 1,88 %
Frais de dossier	0 €	150 €
TAEG	0 %	2,09 %
Mensualités	36 mensualités à 0 € puis 44 mensualités à 477,27 €	36 mensualités à 32,90 € puis 44 mensualités à 494,29 €
Coût total du crédit	0 €	2 082,85 € dont 1 932,95 € d'intérêts et 150 € de frais de dossier

Un prêt bancaire solidaire financé par le dividende sociétal

Le Prêt Étudiants 0 % complète la gamme de produits et services proposés par CIC pour répondre aux besoins des jeunes. L'exonération de frais concerne également le Prêt Étudiant Garanti par l'État pour lequel le dividende sociétal prend en charge les intérêts et la commission de garantie (1 440 €). En outre, depuis janvier 2024, la banque offre à tous les jeunes de moins de 26 ans, clients ou non du CIC, [un abonnement numérique gratuit aux titres du groupe de presse EBRA](#) pour leur donner accès à une information fiable et de qualité face à l'afflux des fausses informations qui inondent les réseaux sociaux.

Ces mesures solidaires sont intégralement financées par le dividende sociétal, un mécanisme de partage de la valeur pour lutter contre les inégalités sociales et environnementales.

Enseignement supérieur : les bons réflexes à adopter pour choisir la bonne formation

La France compte plus de 3 500 établissements, publics et privés, d'enseignement supérieur. Il est important de bien choisir sa formation pour obtenir un diplôme correspondant à ses attentes. Voici quelques bons réflexes pour vous aider à choisir.

Renseignez-vous sur la réputation de l'établissement, sa sélectivité, la renommée de son corps professoral et de ses programmes d'enseignements pour évaluer la qualité de la formation. Explorez également les opportunités de stages et de mentorats ainsi que la position de l'établissement dans les différents classements académiques.

Informez-vous sur le devenir des diplômés pour constater si les secteurs d'activités et les postes de leur premier emploi sont cohérents avec votre projet professionnel. Recherchez également les avis d'anciens étudiants pour confronter ces informations avec leur ressenti.

Renseignez-vous sur la nature des diplômes délivrés. À titre d'illustration, un *bachelor*, un *master*, un *doctorate in business administration (DBA)* ou un *master of business administration (MBA)* ne confèrent pas nécessairement un niveau et des droits équivalents à ceux du système licence-master-doctorat.

Méfiez-vous également des allégations de certains établissements à but lucratif de l'enseignement supérieur. Selon une récente enquête de la DGCCRF rendue publique en 2022, certaines mentions sur l'employabilité post-diplôme ou l'existence de partenariat avec des grandes entreprises peuvent être dépourvues de justification vérifiable.

¹ Etude sociologique menée auprès de 5115 étudiants par l'association Linkee en 2023.

² **UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.** Exemple : pour un « Prêt Étudiants 0 % » de 15 000 € sur 10 mois, 120 mensualités de 125 €. TAEG fixe de 0% (taux débiteur fixe : 0 %). Montant total dû : 15 000 €, sans frais de dossier, hors assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, incapacité de travail, calculée sur le capital restant dû, montant de 1ère cotisation mensuelle : 9,83 €, montant total sur la durée du crédit : 602,13 €, TAEG : 0,79 %. Conditions au 11/03/2024. Les intérêts sont pris en charge par la banque. OFFRE DE CRÉDIT PERSONNEL SOUMISE À CONDITIONS, valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les particuliers. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'agence CIC. Délai de rétractation : 14 jours. Immatriculations des intermédiaires en assurance consultables sous www.orias.fr. Voir conditions détaillées en agence CIC et sur www.cic.fr.

³ Accessible aux jeunes de 18 à 27 ans, titulaire d'un package bancaire lors de la souscription, qui veulent poursuivre des études supérieures et dont le quotient familial de leur foyer fiscal est inférieur à 29 000 euros (soit 80 % des ménages). Le financement est soumis à l'acceptation du dossier par la banque.

Contacts presse CIC

Aziz RIDOUAN : 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@cic.fr

Direction des relations presse et de la communication corporate : 01 53 48 26 00 - compresse@cic.fr

À propos du CIC

Banque de premier plan en France et à l'international, CIC met à la disposition de plus de 5,6 millions de clients un réseau français de 1 700 agences et de 20 000 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 35 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Plus d'informations sur [cic.fr](https://www.cic.fr)